

CONSULTATIONS PUBLIQUES



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

La mairie de Saint Laurent du Maroni a le plaisir de mettre à votre disposition les services d'un **architecte conseil**, notamment pour tout renseignement concernant vos projets situés dans le **secteur AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)**. Il tiendra une permanence au **Service de l'Urbanisme chaque mardi, de 8h à 12h**. Pour une demande de rendez-vous, contactez le **Service Urbanisme au 05 94 34 48 00**.

Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez-le !

L'architecte conseil vous reçoit gratuitement et vous conseille sur tous vos projets de construction, d'aménagement, d'extension, de restauration...ou d'adaptation du logement au handicap. Il ne fait aucun plan pour ne pas concurrencer les architectes libéraux.



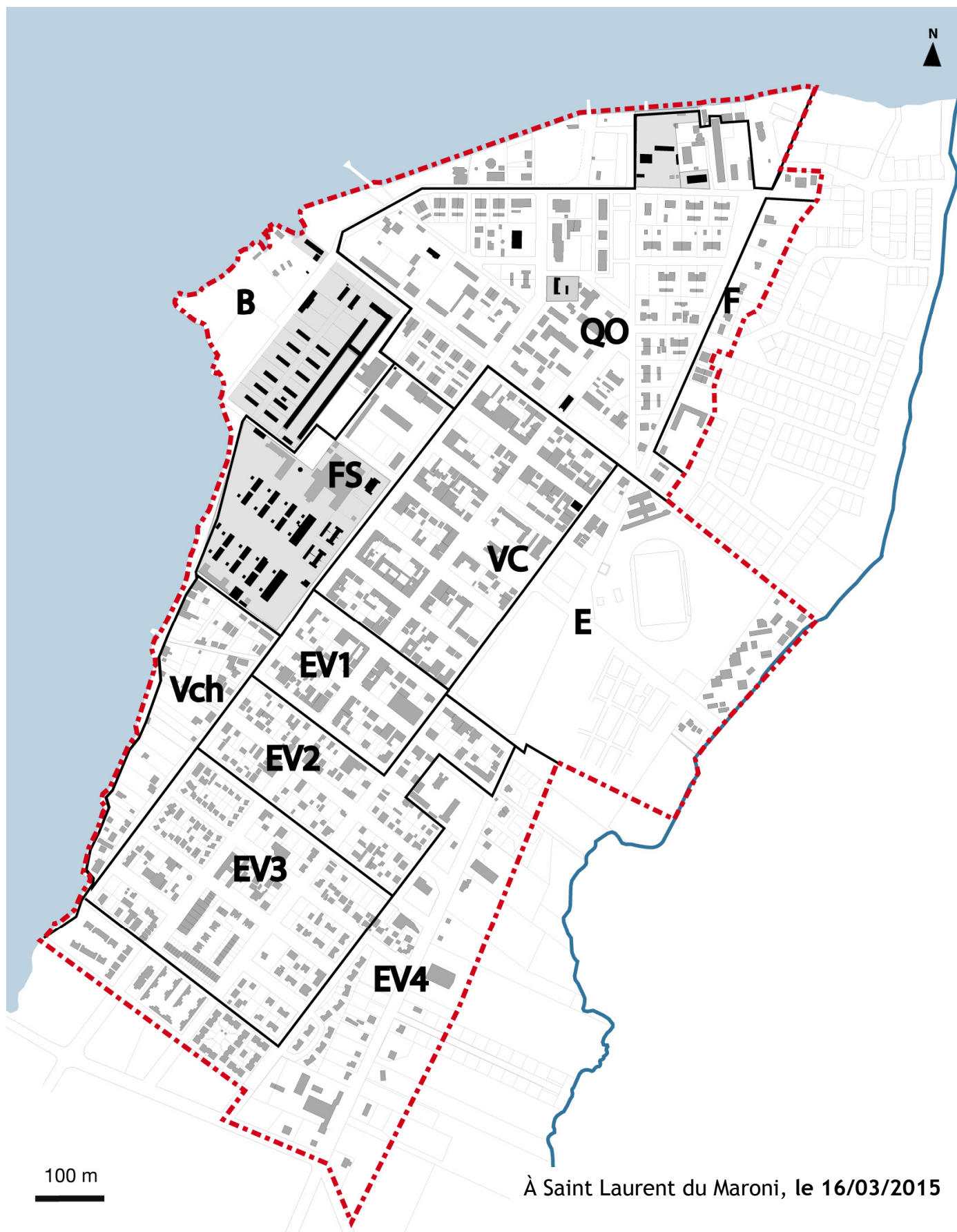
À Saint Laurent du Maroni, le 16/03/2015

SECTEUR AVAP (en rouge)



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

Et ses sous-secteurs (en noir)



À Saint Laurent du Maroni, le 16/03/2015

MITI WAN «ARCHITECTE» NA «SERVICE URBANISME »»



If yu wani denki fu meke wan osu, bigi osu, niu osu, ma yu wani wan « architecte » fu yepi yu ?

Vous avez le projet de construire, agrandir ou rénover et vous souhaitez avoir l'avis d'un architecte

If yu abi yepi fanowdu fu feustan den wet na land bow na konde ya (« PLU, AVAP ») ?

Vous avez des difficultés à comprendre les règlements d'urbanisme (PLU, AVAP)

If yu sokoe wan « architect » die you no sabie pe mou fende ?

Vous cherchez un architecte et vous ne savez pas vers qui aller ?

If yu land bow project dé na ini solang foto sefi (« Périmètre AVAP ») en you wani meki ala den pampila fu meke a osu pasa na aneiman (« Architecte des Bâtiments de France »)

Votre projet est localisé en centre ville (périmètre AVAP) et vous souhaitez vous assurer que votre permis de construire sera accepté par l'Architecte des bâtiments de France.

